

## Comité Technique Ministériel

## Déclaration de la délégation CFDT

## 1<sup>er</sup> septembre 2020

Madame la présidente, mesdames, messieurs,

Le COVID-19 perturbe le fonctionnement de notre société, et notre institution, le CT Ministériel, n'y échappe pas.

Mais les personnels des Ministères méritent que le dialogue social se poursuive, et que les meilleures conditions possibles soient recherchées.

C'est pour cela que la CFDT est ici aujourd'hui, à la fois en présentiel et en distanciel, pour à la fois réduire les risques sanitaires et garantir un réel dialogue entre administration et élus du personnel.

Le dossier du jour, ce sont les Lignes Directrices de Gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions.

Pendants des LDG Mobilité, ces lignes vont rythmer la carrière de l'ensemble des agents de nos ministères, et à ce titre, elles sont attendues.

Ces lignes directrices ont fait l'objet de discussions préalables à leur présentation en Comité technique ministériel, qui ont conduit à des modifications profondes du texte initial. Preuve que la concertation approfondie a du bon, s'il fallait encore s'en convaincre.

Mais il reste encore des débats à mener, et du résultat de cette concertation dépend une bonne partie de la confiance que les personnels pourront porter à leur employeur.

En outre, le texte présenté aujourd'hui constitue un socle, qui sera appelé, nous n'en doutons pas, à s'améliorer au gré des bilans annuels dont nous avons convenu.

Il doit néanmoins être le plus complet possible, donner aux agents des règles du jeu fiables et transparentes, et surtout disposer d'une garantie d'application, en un mot être opposable. A ce titre, le premier exercice d'application des LDG Mobilités ne nous satisfait pas et nous inquiète : l'administration doit impérativement se soumettre aux règles qu'elle édicte. Ça n'a pas toujours été le cas, il est encore temps de se reprendre !

Nous souhaitons, au regard du volume d'amendements proposés aujourd'hui, que l'examen de ce texte démarre au plus tôt.

Merci de votre attention.